

parlement, avec un accent de patriotisme un peu sauvage : "Eh ! si nous voulions être justes envers la France, nous serions obligés de faire des concessions qui mettraient notre puissance et notre existence en péril." L'Angleterre ne s'est que trop fidèlement conformée à l'esprit de cet homme d'état. L'histoire des cent années qui viennent de s'écouler prouve, en effet, que, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'aristocratie ambitieuse et jalouse qui dirige la politique de cette grande nation n'a jamais reculé devant une violation du droit des gens ou devant une iniquité profitable pour elle. Au moment où des hommes aveugles, pour ne pas dire plus, nous jettent avec une folle et coupable confiance dans les bras de l'Angleterre, et achètent une alliance aussi précaire au prix de notre honneur et de notre sécurité, il n'est pas hors de propos de présenter à la France une esquisse rapide des rapports des deux pays durant ces cent années. Comme les intérêts de l'Angleterre et la politique de ses hommes d'état sont encore les mêmes aujourd'hui, nous trouverons peut-être dans les tristes leçons du passé d'utiles et salutaires enseignements pour l'avenir.

C'est l'intérêt dynastique de la maison d'Orléans qui déjà, au commencement du siècle dernier, inspira la pensée de l'entente cordiale avec l'Angleterre et fit abandonner les traditions de Richelieu et de Louis XIV. Le régent, dans l'espérance de se frayer le chemin du trône et d'écarter plus sûrement les Bourbons d'Espagne, avait, par les soins du cardinal Dubois, ce mercenaire de l'Angleterre, signé avec le roi Georges le trop fameux traité de la triple alliance; et, en échange de cet appui promis à sa dynastie, il n'hésita pas à faire subir à la France les conditions les plus humiliantes et les plus compromettantes pour son avenir. Il fallut non-seulement contribuer par nos armes à la destruction des vaisseaux de l'Espagne, notre alliée naturelle, mais encore laisser tomber dans un état de dépérissement complet les restes de cette glorieuse marine, qui s'était naguère promettée en souveraine sur toutes les mers. Notre pays, hors d'état de soutenir une guerre maritime, dut fléchir devant les prétentions croissantes de nos voisins. On peut juger par un seul fait de la façon dont on pratiquait, de part et d'autre, l'entente cordiale. Le maréchal d'Estrées avait obtenu la propriété de l'île Sainte-Lucie, dans laquelle il avait envoyé des soldats et des colons; sur les injonctions du gouvernement anglais, le régent révoqua lâchement la concession faite à d'Estrées, et les Anglais s'établirent dans l'île.

C'est ainsi que l'Angleterre exploitait la paix. Voyons comment elle s'y prend quand le moment est venu où la guerre lui semble plus profitable.

Le cardinal Fleury, subjugué par les frères Walpole, continua la politique fatale du régent. Mais, comme les motifs intéressés et coupables de la maison d'Orléans n'existaient plus, ce ministre se rapprocha cependant des Bourbons d'Espagne. Il fit même, de concert avec cette dernière puissance, après s'être toutefois assuré la neutralité de l'Angleterre, la guerre de 1733 qui donna les deux Siciles à un prince espagnol et la Lorraine à la France. L'Angleterre conçut néanmoins des succès de la France plus que de l'ombrage; elle ne tarda pas à le lui faire sentir. La Grande-Bretagne avait obtenu des avantages considérables pour son commerce avec l'Amérique espagnole, soit par le traité d'Utrecht, soit par le traité de Séville; mais cette nation habituée à s'ouvrir des débouchés *per fas et nefas*, y avait ajoutée une contrebande active et entreprise sur une large échelle. Le roi d'Espagne établit des gardes-côtes pour réprimer la fraude et surveiller les

navires qui rôdaient autour de ses colonies. Les Anglais protestèrent alors vivement contre ce *droit de visite*, et invoquèrent le principe tutélaire de la liberté des mers. Tous ces démêlés se terminèrent en 1739 par une guerre entre la Grande-Bretagne et l'Espagne. Dans des circonstances aussi délicates, le cardinal fit quelques armemens d'ailleurs fort inoffensifs; le cabinet anglais lui adressa alors des représentations qui furent suivies des protestations les plus pacifiques.

Cependant les marins anglais ne laissaient échapper aucune occasion d'insulter les bâtiments français. Ainsi, en pleine paix, le chef d'escadre d'Epinau, ayant sous ses ordres trois vaisseaux et une frégate, fut sommé par l'amiral d'une flotte anglaise de six vaisseaux d'envoyer un canot à bord. Sur le refus du commandant français, l'Anglais fit tirer sa bordée entière sur le vaisseau de d'Epinau, qui riposta et soutint le combat pendant deux heures. Deux fois les agresseurs avaient été obligés de plier: ils finirent par envoyer un de leurs officiers dire au commandant français qu'on avait pris ses vaisseaux pour des vaisseaux espagnols et qu'on lui en faisait des excuses. Le chef d'escadre de Caylus eut un engagement du même genre et pour le même motif avec une autre flotte anglaise. Le combat dura trois heures et coûta la vie au brave capitaine de Paradaillan, qui se distingua particulièrement; mais des quatre vaisseaux anglais, un avait été complètement démâté, un autre avait été forcé à la retraite, lorsqu'un canot au pavillon blanc vint apporter les mêmes excuses au nom de l'amiral anglais. Voilà comment la Grande-Bretagne pratiquait l'entente cordiale; nos commandans de vaisseaux étaient ainsi réduits à répondre à l'insulte par des coups de canon, sans tenir compte des instructions pleines de patience et d'humilité du cabinet de Versailles, qui, du moins, n'allait pas jusqu'à désavouer ses braves officiers.

Les choses en étaient là, lorsque la mort de l'empereur Charles VI alluma en Europe une conflagration générale. Les victoires éclatantes du maréchal de Saxe sur les armées coalisées de l'Autriche, de la Hollande et de l'Angleterre, et la conquête des Pays-Bas, maintinrent la prépondérance de nos armes sur le continent; mais, malgré l'héroïsme dont elle donna de nouvelles preuves, notre brave marine fut écrasée sous le nombre. Le traité de 1748, signé à Aix-la-Chapelle, mit fin à cette guerre ruineuse pour tout le monde, et chacun restitua ses conquêtes.

Ce traité rétablit la paix, mis il ne fit pas revivre l'entente cordiale, dont la France avait ressenti et devait ressentir encore de si désastreuses conséquences. Un ministre habile, M. de Machault, comprit combien il importait de relever la marine militaire, si négligée depuis la régence, et de développer la marine marchande; mais il n'avait pas assez d'autorité pour lutter contre l'indolence du gouvernement de Louis XV. Néanmoins, à la faveur de la paix, et pour ainsi dire sans l'intervention de ce gouvernement, le commerce maritime était arrivé à un état extrêmement florissant. Bourbon, Maurice, nos possessions dans l'Inde considérablement augmentées sous l'administration puissante de Dupleix, la Martinique, St.-Domingue, la Louisiane, le Canada, avaient donné une immense ascendance à la France sur les Indes orientales et occidentales et étaient devenues une source féconde pour la richesse de notre pays. Si la marine militaire n'avait pas suivi la même progression, elle commençait cependant à renaitre.

L'Angleterre vit avec autant de jalousie que d'effroi la résurrection même incomplète de la puissance navale de la France, et se promit de

l'arrêter à tout prix. Jamais la France n'avait eu un gouvernement plus éloigné de l'esprit de conquête et plus ami de la paix; mais les prétextes n'ont jamais manqué à qui veut sérieusement la guerre.

Les Anglais avaient élevé soit dans l'Inde, soit en Amérique, les prétentions les plus arrogantes, devant lesquelles on avait cédé; enfin, à l'occasion des limites de l'Acadie, qui n'avaient pas été suffisamment désignées par les traités d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle, ils commencèrent les hostilités, sans déclaration de guerre, en véritables pirates. Dès 1755, ils mirent leurs flottes en mer et lancèrent leurs corsaires contre les marchands français qui naviguaient sur la foi des traités; 300 bâtiments de commerce furent ainsi capturés: c'étaient 100,000,000 de livres et quelques milliers de matelots enlevés à la France. Ces actes étaient tellement odieux que la chambre des communes déclara ces prises illégitimes; mais on ne les rendit jamais. Ce n'est pas tout. Un amiral anglais s'empara en même temps de deux vaisseaux de guerre, l'*Alcide* et le *Lys*. Les agressions ne furent pas moins odieuses dans l'Inde et en Amérique. Un officier français, M. de Jumonville, envoyé en parlementaire au commandant d'un fort bâti sur les bords de l'Ohio contrairement aux traités, fut assassiné par la garnison du fort; des instructions avaient été adressées aux généraux dans la Nouvelle-Angleterre pour surprendre, avant toute guerre, les établissements du Canada. Heureusement, toutes ces tentatives vinrent échouer contre la vigilance des officiers français. Une des divisions anglaises composée de 3,000 hommes et commandée par le général Braddock, tomba dans une embuscade, y périt presque entièrement avec son général, et c'est dans cette déroute qu'on trouva les perfides instructions du cabinet anglais.

Enfin, il fallut bien que le gouvernement français prit le parti de se défendre et de déclarer la guerre. C'est ainsi que commença, en 1756, la funeste guerre de sept ans. Les premières années de cette guerre furent signalées par de brillants succès dans le Hanovre et par la honteuse capitulation du duc de Cumberland et de l'armée anglo-hanovrienne à Closser-Seven, capitulation qui, du reste, fut indignement violée par les vaincus. Mais les généraux étaient nommés par les maîtresses de Louis XV, et les plans de campagne partaient de leurs boudoirs; aux victoires ont dû rapidement succéder des revers. Quant à la marine, après quelques glorieux succès, comme le combat de Port-Mahon, qui décida la conquête de Minorque et coûta la vie à l'amiral Bing, elle ne put résister aux forces supérieures de l'Angleterre. Au commencement de la guerre, la France avait 60 vaisseaux; mais, sur ce nombre, 3 étaient hors de service; 8 avaient besoin de refonte; 4 étaient encore sur les chantiers; la majorité des 45 autres ne pouvait aller à la mer sans radoub; les arsenaux étaient complètement dépourvus. L'Angleterre, de son côté, avait 80 vaisseaux en bon état, dont 16 à trois ponts, 32 bâtiments de 50 canons et 61 frégates. Ses magasins étaient pleins d'approvisionnement de tous genres. Cette guerre malheureuse se termina par le déplorable traité de 1763, qui nous enleva le Canada et toutes nos possessions de l'Inde, triste et dernier résultat de la désastreuse politique du régent et de son digne conseiller Dubois.

Au moins, cette fois, la leçon ne fut pas perdue. Le duc de Choiseul, qui avait à un haut degré le sentiment de la nationalité, comprit que, pour relever la France dans l'esprit des nations, il fallait avant tout et surtout restaurer notre puissance maritime. Des vaisseaux furent mis en construction et poussés avec une